POUR LES PETITS PROPRIÉTAIRES

On demande une prorogation de délai pour les 50 p. c.

Paris, 20 décembre. — Au sujet de la loi votée en faveur des petits propriétaires des régions dévastées, M. Léon Gobert rappelle qu'ils peuvent réclamer une indemnité égale à 50 p. c. du montant des loyers impayés durant la guerre.

Cette indemnité leur est allouée par l'Etat à titre de dommages de guerre, à condition que ces petits propriétaires n'aient pas un revenu imposable supérieur à un total fixé.

Ils convoquèrent donc leurs locataires devant les commissions arbitrales pour bénéficier des 50 p.c. et, à décision rendue, attendirent confiants. Or, l'un d'eux, habitant Houplines, avait assigné ses locataires, le 6 mai dernier, devant la commission arbitrale. Mais Houplines étant en russes, il crut tout fini. Toutefois, ayant la dernièrement que les propriétaires dans son cas devaient adresser leurs demandes au directeur de l'Enregistrement du Nord, il envoya 15 fr. au greffier de la commission pour obtenir copie des décisions rendues. Il expédia ses papiers au directeur qui lui répondit que le délai de dépôt des demandes d'indemnité était expiré depuis le 20 octobre dernier, et que, d'autre part, les procès-verbaux de conciliation remontant à plus de 6 mois, sa demande ne pouvait être accueillie.

Les petits propriétaires, conclut M. Gobert, dans ce cas, sont très nombreux. Va-t-on laisser cette loi dans l'état où elle est? Il en faut une nouvelle qui accorde de nouveaux délais. Il y a des précédents, notamment en ce qui concerne les demandes de rappels d'allocations militaires impayées durant la guerre. Il s'agit tel de pauvres gens ruinés, ayant tout perdu, la plupart évacués, rapatriés ou réfugiés, aux revenus très modestes. Leur opposera-t-on inflexiblement leur ignorance?

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Election législative du Lot-et-Garonne

Agen, 20 décembre. — Election législative deuxième tour de scrutin).

Ont obtenu : M. Jean Renaud, socialiste unifié, 17.773 voix; Fauvel, bloc national, 13.081 voix; Balet, radical, 5.973 voix.

M. Jean Renaud est élu.

Election au Conseil municipal de Paris

4e arrondissement. Quartier Saint-Gervais. Inscrits, 8.274; Votants, 7.858; blancs et nuls, 78.

Ont obtenu : MM. Riotor, rép., 2.164 voix; Mérie, soc. unifié, 1.615; Truffaut, 376; Mercier, 594. — Ballottage.

Il s'agissait de remplacer M. Riotor, employé à la préfecture de la Seine, qui avait été invalidé par décision du Conseil d'Etat pour n'avoir pas donné assez tôt sa démission de fonctionnaire.

LES GRÈVES

Fin de la grève des mineurs saxons

Dresde, 20 décembre. — La grève des mineurs saxons a pris fin ce matin. La sentence arbitrale du ministre du Travail a été acceptée.

Cartes de Visite

A l'occasion de la Nouvelle Année, nos lecteurs peuvent dès maintenant commander dans nos bureaux les cartes de visite avec prime comme par le passé, aux conditions suivantes :

UNE BOITE ÉLÉGANTE AVEC COUVERCLE VIDEMENT MICA contenant

100 Cartes ivoire		100 Cartes ivoire deuil	
Typographie	5.00	Typographie	8.00
Gravure	9.00	Gravure	12.00

Un joli Coffret bois contenant

100 Cartes ivoire et 100 enveloppes		100 Cartes ivoire deuil et 100 enveloppes deuil	
Typographie	10.00	Typographie	14.00
Gravure	14.00	Gravure	17.50

Les commandes sont reçues dans nos bureaux :

71, Grande-Rue, ROUBAIX, et 33, rue Carnot, TOURCOING. 65555

L'AFFRANCHISSEMENT DES CARTES DE VISITE

La Direction régionale des Postes nous communique :

Les cartes de visite ne peuvent être admises au tarif de 0.05, sous bande ou sous enveloppe ouverte, que si elles ne comportent « aucune mention manuscrite » autre que les nom, qualité et adresse de l'expéditeur.

Toute autre addition manuscrite rend les cartes de visite passibles de la taxe des lettres, et également, si elles sont sous bande ou sous enveloppe ouverte affranchie « 0.05 », de la surtaxe fixe de 1 fr., prévue par l'article 7 de la loi du 29 mars 1920, « obligatoirement » perçue sur l'expéditeur en cas de refus par le destinataire.

Ainsi une carte de visite portant **manuscrit** le mot « souhaits » et insérée sous bande ou sous enveloppe ouverte, affranchie 0.05, doit donner lieu à la perception de la somme de 1 fr. 40, soit 0.40 représentant le double de l'insuffisance d'affranchissement, et 1 fr. montant de la surtaxe fixe.

LES MOBILISÉS DU NORD A BOURG-DU-PÉAGE EN 1914

On nous prie d'insérer :

M. l'abbé de Miol qui reçut les mobilisés du Nord pendant leur séjour à Bourg-de-Péage (Romans), leur envoie à tous son plus affectueux souvenir. Il a envoyé le 16 décembre, en gare, C.-V., et port dû, leur colis à ceux dont les noms suivent :

M. Paul Laumont, rue du Cimetière, Halluin; Mme Prez-Deleroix, rue de Leers, 41, Lys-lez-Lannoy; Mme Dal-Montaigne, Roncq-Blanc-Four, rte de Lille, 41; Mme Thaon-Dillies, rue de Lille, 59, Quesnoy-sur-Deûle; M. Arnoud Félix, en gare, Roncq; Mme Boucourt-Barbieux, rue d'Ypres, 6, aux Trois-Ponts, Roubaix.

Envoi de lettres à également été fait à : Mme Lepers, rue de Lenze, 2, Roubaix; M. Duquenne-Carette, rue de la Mairie, Wattrelos; Mme Duquenne-Duhem, 2, rue Lalande, Roubaix; Mme Leclercq, 49, avenue Hannart, Croix; M. Albert Leclercq, 315, rue du Blanc-Seau, Tourcoing; Mme Victor Picavet, rue Delespaul, 39, Roubaix. Prière d'accuser réception, si possible.

M. l'abbé de Miol a quelques lettres de MM. Alfred Sauvage, de Marcq-en-Barœul; Louis Schiff, Jules Masse, F. de Meerssemann, Omer Duquenne, Léon de Launoy, Devailly, Alfred Tiberghien, Louis Lemoin, Louis Brulois. Il tient ces lettres à la disposition des familles. Il serait heureux d'avoir également des nouvelles de MM. Fr. Leclercq, de Lys; E. Cambrelin, d'Halluin; J.-B. Prez, Emile Leclercq, Jean Briet, Ch. Delgrange, Maurice Fievet, Fernand Picavet, Ch. Flament, Grimonprez, Lorthioir, ainsi que de quelques autres lui ayant écrit à Bourg-en-Péage et dont il a, comme de ceux mentionnés plus haut, quelques cartes.

Plus d'une Parisienne élégante, au moment de faire l'emplette d'un sac, s'est prise à regretter que pas un joaillier n'ait eu l'idée encore d'utiliser son art à la création d'une forme vraiment nouvelle, séduisante et artistique. Que nos Parisiennes se détrompent ; Van Cleef & Arpels, les grands joailliers de la Place Vendôme présentent en cette fin d'année à leur clientèle, de délicieux sacs à main, admirablement combinés, d'un goût exquis, et qui sont les plus originales nouveautés. 65686

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MARDI 21 DÉCEMBRE :

Aujourd'hui, saint Thomas ; demain, saint Yves.

356e jour de l'année.

Soleil : Lever, 7 h. 43 ; coucher, 15 h. 54.

Lune : Premier quartier du 18. Pleine lune, le 25.

A 17 h. 15 : Conférence de l'Université des Annales : « Molière et les Femmes », par M. Maurice Donnay, salle P.-Destombes, 65, rue de Soubise.

Le Pont Saint-Vincent de Paul

Bientôt seront entrepris les travaux de réfection définitive du pont Saint-Vincent-de-Paul. La construction de ce pont, comme nous l'a très aimablement expliqué M. Lengland, chef de la gare principale, incombait à l'administration des Ponts et Chaussées, mais, après accord intervenu entre l'Etat et la Compagnie du Nord, c'est cette dernière qui entreprendra les travaux. Déjà plusieurs agents techniques du service des bâtiments neufs sont venus sur place et ont pris toutes dispositions utiles. Le fer et le ciment entreront dans la construction du pont définitif, qui conservera les mesures qu'il avait auparavant.

La Compagnie du Nord avait un moment songé à en élargir la base afin de permettre la construction d'une voie nouvelle ayant accès dans la cour intérieure de la Petite Vitesse. Ce projet dut être écarté, par suite des frais énormes qu'il entraînerait. C'est ainsi que l'expropriation de terrains entre la ligne et la rue de Cassel aurait à elle seule coûté plus d'un million.

De ce côté donc, l'aspect de la ville restera sensiblement le même qu'il était avant guerre.

Jusqu'à présent, tout fait espérer que les travaux de construction pourront être activement menés et que dans un laps de temps relativement court, eu égard à leur importance, le pont pourra être rendu à la circulation, à la grande joie des nombreux voituriers et piétons qui empruntent le passage actuel non sans hésitation.

M. MAURICE DONNAY A ROUBAIX

Le célèbre académicien parlera, aujourd'hui, mardi, sur « Molière et les Femmes »

Une réunion très brillante aura lieu aujourd'hui, mardi, à 17 h. 15, à la salle P. Destombes, 65, rue de Soubise, où, sous les auspices de l'Université des Annales, M. Maurice Donnay, l'un des plus célèbres écrivains français actuels, viendra parler sur « Molière et les Femmes ».

La conférence de M. Maurice Donnay sera illustrée de scènes de Molière, jouées par Mlle Bertine Bovy et M. Granval, de la Comédie Française.

Prochaine séance du Conseil municipal

Au cours de la réunion qui aura lieu mercredi prochain à 18 h., le Conseil municipal statuera sur de nombreuses questions dont : secours aux chômeurs; rétablissement de la passerelle « des soies » ; aménagement d'un terrain spécial pour l'inhumation des corps des soldats morts pour la France, et enfin la demande de relèvement des tarifs d'abonnements et la suppression des billets d'aller et retour sur les tramways de Roubaix-Tourcoing.

Voici l'ordre du jour détaillé de la réunion :

COMMUNICATIONS DE L'ADMINISTRATION

Assistance publique : secours aux chômeurs. — Passerelle dite « des soies », au quai de Wattrelos. Partie comprise entre les rues Alfred Motte et Dunapierre. Rétablissement. (Vœu de M. H. Delmotte). — Personnel municipal : alignement des traitements. — Contentieux : responsabilité civile. Dommages causés par des effondrements. Réclamation de la Société Leclercq-Dupire.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Installation de chambres froides à l'Abattoir. Isolant en liège aggloméré. — Hôpital de la Fraternité : revue en état des installations médicales et sanitaires; travaux complémentaires. — Mesures d'hygiène en vue de la peste bovine; fourniture de caviers. — Plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension des villes. Loi du 14 mars 1919. Conférences intercommunales. — Comptabilité communale : comptes administratifs des exercices 1914 à 1919. — Comptes de gestion du receveur municipal pour les exercices 1914 à 1919. — Budget supplémentaire de l'exercice 1920. — Relèvement : crédits d'ordre et reports de recettes et dépenses afférents à des opérations de la période de guerre. — Mesurage public : fourniture de plombs fraccinés, pendant l'année 1921. — Instruction publique : Faculté de Médecine de Lille : demande de bourses en faveur de la jeune Germaine Tresson, élève de chirurgien-dentaire. — Relèvement du taux des indemnités de logement accordées au personnel enseignant. — Caisse des Ecoles : compte administratif de l'exercice 1919. — Budget supplémentaire de l'exercice 1920. — Demande de bourse en faveur du jeune Vandenhautte Arthur, élève au Conservatoire national de musique de Paris. — Demande de bourse à la Faculté des Sciences de Lille en faveur du jeune Corbeau Gaston. — Collège de jeunes filles : Internat. Compte d'administration et compte de gestion de l'exercice 1914. — Externat : compte d'administration et compte de gestion de l'exercice 1914. — Internat : compte en matières; gestion 1914. — Externat : budget supplémentaire de l'exercice 1920. — Internat : budget supplémentaire de l'exercice 1920. — Ecoles municipales : installation de stands de tir réduit. — Fourniture de carabines Lebel 6 m/m pour les stands de tir réduit. — Sapeurs-pompiers : acquisition de deux dévidoirs pour le camion-auto. — Acquisition de paletots de cuir. — Cimetière communal : aménagement d'un terrain spécial pour l'inhumation des corps des soldats, marins ou victimes civiles de la guerre, originaires de Roubaix, morts pour la France. — Rue des Grapperies : désaffectation de la partie comprise entre les rues des Chrysanthèmes et le Chemin de la Mackellerie. — Avenue Le Nôtre : installation d'une piste cavalière. — Suppression de l'abreuvoir de la rue de l'Epeule. — Compagnie des Tramways de Roubaix et de Tourcoing : demande d'un nouveau relèvement des tarifs d'abonnements et suppression des billets d'aller et retour. — Service des Eaux de Roubaix et de Tourcoing : indemnité de cherté de vie au personnel. — Assurance du personnel de la distribution et des usines contre les accidents du travail. — Tarif des Eaux à partir du 1er janvier 1921. — Série de prix à partir du 1er janvier 1921. — Budget primitif de 1921; approbation. — Voirie : droit de pêche dans le canal de Roubaix. Adjudication. Homologation. (M. Delmotte). — Caisse de crédit municipal roubaisien : budget primitif de l'exercice 1921. — Relèvement du taux de l'intérêt aux emprunteurs. — Bureau de bienfaisance : budget primitif de l'exercice 1921.

Mgr Quilliet, évêque de Lille

présidera, mercredi, à Notre-Dame, la réunion de l'Œuvre des Catéchismes

La paroisse Notre-Dame aura l'honneur et la joie de posséder, mercredi, 22 décembre, S. G. Mgr Quilliet, évêque de Lille, qui viendra présider la réunion générale de l'Œuvre des Catéchismes. A 9 h. 30 sera célébrée la messe demandée par les catéchistes volontaires, pour les membres défunts de la confrérie. A l'issue de la messe, Monseigneur prendra la parole, après avoir entendu le rapport de l'Œuvre, présenté par M. le doyen de Notre-Dame.

Toutes les personnes libres de leur temps sont instamment priées d'assister à cette réunion solennelle.

Le tarif des eaux baisse

La Mairie nous prie d'insérer :

A partir du 1er janvier 1921, le prix de toutes les tranches du tarif d'eau de Lys sera diminué de 10 centimes.

Nous espérons que les industriels sauront reconnaître le sérieux efforts qui a été fait pour leur donner satisfaction. Nous appelons de nouveau leur attention sur l'intérêt qu'ils auraient à arrêter leurs forages et à prendre de l'eau de Lys qui coûte moins cher et qui convient mieux que l'eau de forage.

Le tarif ainsi modifié est le suivant :

Particuliers. — Eau potable : 0 à 400 mc par trimestre, le mc 0 fr. 80; au-delà de 400 mc par trimestre, le mc 1 fr. — Eau de Lys : 0 à 4.000 mc par trimestre, le mc 0.80; 4.000 à 30.000 mc par trimestre, le mc 0.50; au-delà de 30.000 mc par trimestre, le mc 0.20.

Services communaux et hospitaliers. — Eau potable, le mc 0.80; eau de Lys, 0.40.

LE DRAME DU OUAI DE CALAIS

L'instruction

M. Gobert, juge d'instruction à Lille, s'est transporté, lundi après-midi, à la maison centrale de Loos, pour interroger le nommé Vaneextoute, qui aurait vendu un revolver à Marcel Reynaert, inculpé de tentative de meurtre à Roubaix, dans les circonstances que nous avons relatées. Reynaert s'est réfugié en Belgique. Le magistrat va incessamment se désaisir et envoyer le dossier de l'affaire à la justice belge.

AU RAVITAILLEMENT

Tous les jours aux Halles, VENTE LIBRE de : Beurre, 18.00 le kilo; Confitures, 1.40 et 2.50 le pot; Chocolat, 1.80 les 250 gr.; Chester, 7.80 le kilo.

N.-B. — Pour la vente du beurre, la carte de denrées sera exigée.

CUIRS : Semelles pour femmes et enfants, 2.75 et 2.25 la paire; Talons 1.00 la paire; Demi-semelles Palla, 1.00 la paire.

VENTE LIBRE DE VIN ROUGE (1 fr. 70 le litre) Mardi 21, de 8 à 11 h., 11e jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 10e jaunes et vertes.

Lundi 20, de 8 à 11 h., 13e jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 12e jaunes et vertes.

POMMES DE TERRES DE MERVILLE (Vente libre) 1 fr. les 3 kilos. (Entrée au milieu des Halles)

VENTE LIBRE DE CHAUSSURES, rue de l'Hospice INSCRIPTION POUR LE CHARBON. — 1 ne et 2 personnes, 50 kilos pour 12 fr.; 3, 4 et 5 personnes, 100 kilos pour 20 fr.; 6 personnes et plus, 150 kilos pour 30 fr. Les intéressés peuvent obtenir 50 kilos en plus moyennant une majoration de 13 fr.

7e secteur, mardi 21, de 8 à 11 h.; 8e secteur, de 14 à 17 h.

9e secteur, mercredi 22, de 8 à 11 h.; 10e secteur, de 14 à 17 h.

LE PAIN A PRIX REDUIT. — La distribution des tickets à prix réduit aura lieu à la Mairie, salle Pierre-de-Roubaix, de 8 à 11 h., et de 14 à 16 h., comme suit :

Mardi 21, de 1.501 à 2.250; le soir, de 2.251 à 3.000.

Mercredi 21, de 3.001 à 3.750; le soir, de 3.751 à 4.500.

LIVRAISON DU CHARBON. — Mardi 21, au 3e, 4e et 5e secteurs.

ELECTIONS AU TRIBUNAL DE COMMERCE. — Scrutin de ballottage. —

La mairie nous communique ce qui suit : Un second tour de scrutin aura lieu le dimanche 26, aux mêmes lieux et heures, pour la nomination de quatre juges titulaires et de sept juges suppléants.

A LA SOCIETE DE GEOGRAPHIE. — La prochaine conférence sera exceptionnellement donnée le dimanche 26 décembre, à 16 h. 30, dans le local habituel, Ecole Nationale des Arts Industriels. Le Comité a fait appel au concours de M. Anatole Mignard, ingénieur des établissements Kuhlmann, chevalier de la Légion d'honneur.

M. Mignard viendra parler des Antilles françaises et particulièrement de la Guadeloupe, dont il est originaire.

Sa causerie, fertile en aperçus très intéressants, émaillée d'anecdotes, a eu un gros succès à Lille, son pays d'adoption. M. Mignard est en effet ancien élève de l'Institut Industriel. Il y aura, en outre, de nombreuses projections inédites, qui ajouteront un charme de plus à la conférence.

FUNERAILLES D'UN BRAVE. — Jeudi, 23, à dix heures, en l'église Notre-Dame, aura lieu un service solennel d'exhumation à la mémoire de M. Jean Lepoutre, canonnier au 63e R. A., tombé pour la France à Lihons (Somme), le 16 septembre 1916, dans sa 24e année.

Ce brave était le fils de M. et Mme André Lepoutre-Prouvost.

HALLE FLIPO. — Beurre, 14 et 16 fr.; extra, 18 fr. Vins rouge, 1 fr. 75; blanc, 2 fr. Fromages tous genres très avantageux. 8 à 12 fr. le kg. Pain d'épices, 4 à 4 fr. 50 le kg. Café recommandé, 10 fr. 65717d

LE BANQUET DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE DU CAMP DE RENNBAHN. — On nous prie d'insérer le compte-rendu suivant :

Un banquet réunissait, dimanche dernier, au « Café Pandore », les anciens prisonniers de guerre du camp de Rennbahn qui avaient répondu nombreux à l'appel du Comité organisateur.

Au dessert, M. Emile Crépelle souhaite la bienvenue aux anciens vexés de Lille, Tourcoing et environs. Il rappelle la bonne camaraderie qui a toujours régné au camp entre tous les prisonniers devant les vexations de l'ennemi et il souhaite que cette union sacrée subsiste toujours. M. Crépelle donne quelques explications sur l'Association nationale des prisonniers de guerre dont un Comité est en formation à Roubaix et il engage les camarades à en faire partie. M. Albert Vanecke apporte le salut des Tourquennois et annonce que la prochaine réunion aura lieu à Tourcoing.

Sur sa proposition, il est décidé qu'une adresse de sympathie et de remerciements sera envoyée aux camarades qui se sont particulièrement signalés au camp par leur esprit de patriotisme et de solidarité : le R.P. Leveugle, MM. Boué et Demesmay.

En quelques paroles émues, M. Alphonse Carpentier associe à cette fête, les camarades mutilés et réformés de guerre à qui un souvenir sera remis.

La soirée s'est terminée gaiement par un concert.

NOUS INVITONS NOS LECTEURS à se hâter de faire leurs commandes de cartes de visite dans nos bureaux, afin d'éviter l'encombrement qui se produit chaque année au moment du nouvel an. 65556

EN TOMBANT DANS LA RUE.— Mme Marie Desmet, ménagère, 45 ans, rue des Sept-Ponts, cour Wattel, 2, s'est fracturé la jambe droite, en tombant, lundi matin, à proximité de son domicile. M. le docteur Delabousse qui lui a donné les premiers soins l'a fait admettre à l'Hôpital de la Fraternité.

POMMADE St-LAURENT contre toutes brûlures, maladies de la peau, (Nomb. attestat.) Le pot, 3.30. Ph.Biat, 137 t.Gde-Rue, et t. ph. 309-2

LES VOLS A LA TIRE. — Une ouvrière cardeuse, Mlle Claire Cartigny, 17 ans, rue de l'Industrie 29, a eu son porte-monnaie enlevé de la poche de son vêtement, lundi matin, vers dix heures, au moment où elle se trouvait aux Halles centrales pour y faire des achats.

M. Auzéau, commissaire de police du 3e arrondissement, a reçu la plainte de la jeune ouvrière, qui évalue le montant du vol à une quinzaine de francs.

CROIX

BRIQUETTES DE LIGNITE. — Vente de tickets, au Magasin Central, 14, rue des Ogiers: Mardi 21 seulement: Secteurs Gare et Grand'Rue (10 tour), carte de 1 personne, 100 kilos pour 23 fr.; 2, 3 et 4 personnes, 150 kilos pour 34 fr. 50; et personnes et plus, 200 kilos pour 46 fr.

WASQUEHAL

INSCRIPTION au REGISTRE du COMMERCE. Les commerçants doivent faire leur déclaration, si minime que soit leur commerce, au Tribunal de commerce, rue du Grand-Chemin, à Roubaix, avant le 27 décembre.

WATTRELOS

La réunion des Syndicats libres

Le manque de place nous a empêché, hier, de publier un compte-rendu complet de l'importante réunion tenue à Wattrelos par les syndicats libres. Nous y revenons aujourd'hui en apportant d'utiles précisions à notre résumé :

M. l'abbé Debussche a d'abord déclaré que le droit syndical est un droit strict et naturel pour les ouvriers comme pour les patrons, et qu'il n'appartient à personne, pas même à l'Etat, de le violer.

La loi Chapelier, de 1791, œuvre des révolutionnaires, qui interdisait aux ouvriers de s'unir dans le but de défendre « leurs prétendus intérêts communs », fut une iniquité dont les ouvriers surtout eurent à souffrir pendant tout le dix-neuvième siècle.

La loi syndicale de 1884 qui supprima la loi Chapelier fut une loi libératrice. Elle fut cependant combattue d'abord par les socialistes qui y découvraient déjà un moyen de pacification sociale et ensuite par beaucoup de patrons qui, par elle, croyaient voir diminuer leur pouvoir absolu. Quant aux catholiques, beaucoup eurent le tort de bouder à cette loi et de ne pas suivre le conseil si éclairé de Léon XIII de se grouper sur le terrain légal syndical pour faire cesser les injustices dont ils souffraient.

Après avoir exposé les deux méthodes syndicales en présence : celles de la C. G. T., inspirées par le matérialisme et la lutte des classes, et celles de la C. F. T. C. basées sur le respect des droits de propriété, d'autorité, de justice et de concorde, M. Debussche a réprouvé la prétention injustifiée de la C. G. T. d'avoir seule le droit de parler au nom des travailleurs de France, dont elle ne représente pas même la dixième partie, et de vouloir plier tous les ouvriers à souscrire à ses principes et ses méthodes. L'orateur a affirmé le droit aux ouvriers d'adhérer aux syndicats de leur choix, et le devoir même de le faire, afin que l'organisation ouvrière devînt plus complète, plus forte, mais aussi plus sage, mais que ces syndicats devaient rester nettement professionnels et ouvriers, libres de toute sujétion patronale, et affranchis aussi des méthodes révolutionnaires.

DIVAGATION DE CHIEN. — Une habitante a été l'objet d'une contravention par la police, pour avoir laissé divaguer son chien.

RAVITAILLEMENT. — **Chaussures nationales et américaines.** — Aujourd'hui, mardi, au magasin de Ravitaillement, de 6 h. 45 à 11 h. 45, vente de chaussures nationales et américaines pour femmes, garçons, fillettes et enfants aux familles dont les cartes de ravitaillement portent les numéros 4.481 à 5.120, et demain mercredi, pour les numéros 5.121 à 5.760....

COMME DU BEURRE

Margarine « *ERA* » aux fruits d'Orient. 65695

LANNOY

FLERS

RAVITAILLEMENT. — Au Bourg et au Breucq, vente de sucre et de café : Mercredi 22, 1, 2 et 3 personnes; jeudi 23, 4 et 5 personnes ; vendredi 24, 6 personnes et au-dessus. Sucre, 500 gr. par personne pour 1.80; café vert, 500 gr., pour 4.00; café brûlé, 500 gr., pour 5.00.

— Le Ravitaillement sera fermé à partir du 27 décembre au 2 janvier 1921 pour cause d'inventaire.

CHARBON. — Vente de tickets de charbon, le mardi 21, au Bourg et au Breucq, 1 et 2 personnes, 100 kilos; 3 jusque 6 personnes, 200 kilos; 7 et au-dessus, 250 kil. 28 fr. les 100 kilos.

LLERS

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni samedi, à 6 heures du soir, sous la présidence de M. Joseph Leroy, maire.

MM. Salembier et Cie sollicitent l'autorisation de traverser le chemin d'L C. n° 9 par une voie Decauville. Le Conseil municipal accueille favorablement cette demande, et fixe à 10 francs par an la redevance à payer pour occupation du domaine communal. Les redevances fixées jusqu'à ce jour pour autorisation de ce genre, paieront la même taxe.

Réquisitions des récoltes. — Lecture est donnée au Conseil municipal, de la lettre de M. le Préfet, relative aux réquisitions des récoltes chez les Ouvriers-Valeurs, dont la compétence est de faire seul dans les dommages de guerre des dites réquisitions.

Sépultures des soldats. — Le Conseil municipal ayant accordé une concession à perpétuité pour la sépulture de quatre soldats de l'armée britannique, M. le Préfet fait connaître qu'il ne peut approuver, *tant qu'un décret, en date du 31 décembre 1920 n'aura pas été publié*, une obligation aux communes de céder à l'Etat toutes les concessions pour sépultures de soldats français, alliés ou allemands. Des instructions devant être données à ce sujet, cette question sera résolue ultérieurement.

Ebouage. — Le Conseil, ou sera de l'Elevage, sollicite une augmentation de traitement. Le Conseil adopte cette demande, sous réserve que le service sera assuré conformément aux instructions qui seront données. A ce sujet, plusieurs conseillers font remarquer que, malgré les hausses des objets de détritus sont frais un peu partout, sans souci de la santé publique. Une surveillance sérieuse sera exercée et des contraventions seront dressées à charge de tous ceux qui se permettraient de jeter ordures ménagères et les balayures dans les lesses ou le long des chemins. Il sera également dressé contravention à charge de ceux qui, en dépeuvent les leurs immeubles dans des remments, mais se contentent de les déposer en tas sur les chemins.

ARRESTATION POUR FRAUDE. — Les douaniers de service au bureau de Grimonpont, ont arrêté un frauduleux, Zénon Fourez, 29 ans, demeurant à Roubaix, rue Monge. Il était porteur de tabac et de paquets de cigarettes de provenance étrangère. Remis à la douanière, il a été conduit à Lille pour être écroué à la maison d'arrêt.

CHOCOLAT LACROIX

ÉTRENNES 1921 65299

Du 20 Décembre au 10 Janvier, il sera offert un superbe éphéméride à tout acheteur de un kilog.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MARDI 21 DÉCEMBRE :

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 10 h. à midi et de 2 à 4 h.

Bibliothèque communale : de 9 h. à midi et de 2 à 6 h.

LA CRISE DU CHOMAGE

Les secours en nature

Des cuisines roulantes, avons-nous dit, étaient attendues à Tourcoing, pour distribuer des soupes aux chômeurs, dans les divers quartiers de la ville. Ces cuisines, au nombre de sept, sont arrivées de Lille, lundi matin.

Au Bureau de Bienfaisance, l'organisation de la distribution des secours en nature se poursuit. Ceux-ci consisteront en bons de pain, de charbon et de denrées.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Une séance ordinaire du Conseil municipal se tiendra le jeudi 23 décembre, à 18 heures, à l'Hôtel de Ville, pour la continuation des travaux de la session de novembre.

LA NOEL DES ENFANTS DES ECOLES COMMUNALES. — Comme de coutume, l'Association des dames charitables de Tourcoing réserve, à l'occasion des fêtes de la Noël, deux séances récréatives, en faveur des enfants des écoles communales de la ville de Tourcoing. Ces séances auront lieu dans la spacieuse salle du Gymnase, rue de Gand : l'une le matin, à neuf heures, l'autre l'après-midi, à 14 h. 30.

Un programme choisi a été spécialement composé à l'intention de la population scolaire. La veille, le vendredi 24 décembre, une distribution de coquilles, jouets et vêtements sera faite aux tout-petits, dans les diverses classes, par les soins des dames du Comité des dames charitables.

UNE ASSEMBLEE GENERALE A LA SOCIETE DES MEDAILLÉS D'HONNEUR ET DU TRAVAIL. — Hier, à 16 h. 30, à son siège, Café de la Nouvelle-Aventure, la Société des médaillés d'honneur et du travail a tenu une assemblée générale que présidait M. Emile Macquet, entouré des membres du Conseil d'administration.

En ouvrant la séance, M. Macquet excuse le président d'honneur, M. Edmond Masurel-Baratte, empêché, et salue la présence de M. Léon Jung, vice-président d'honneur.

Il souhaite la bienvenue aux vingt nouveaux sociétaires et tout particulièrement à M. Arthur Binet, si dévoué à la mutualité.

Le président annonce alors que M. Edmond Masurel lui a fait connaître que le Consortium de l'Industrie Textile de Roubaix-Tourcoing mettait une nouvelle somme de 50.000 francs à la disposition des mutualistes des deux villes. Des remerciements sont adressés au Consortium, que le président transmettra.

Une manifestation de sympathie se déroule ensuite, à l'égard du lieutenant Jung à qui la Société offre les insignes de la Croix de la Légion d'honneur, dont il vient d'être décoré.

M. Macquet énumère les citations obtenues par cet officier et les actes de bravoure qu'il a accomplis. Puis le président épingle la croix sur la poitrine du nouveau promu.

Ce dernier, très ému, remercie en termes chaleureux et assure la Société de son entier dévouement.

M. Maertens, secrétaire, communique une proposition du Conseil d'administration, tendant à porter la cotisation mensuelle à un franc et de fixer à cent francs l'allocation au décès. La proposition est adoptée.

Une causerie, très documentée, est faite par M. Plouvier, membre de la Société, sur le rôle de la mutualité devant l'assurance obligatoire prévue par la loi.

La séance se termina par le tirage de la tombola traditionnelle.

M. GUSTAVE GUTKIND et sa famille ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de 70 ans, de Madame Gustave Gutkind, née Weile, leur épouse, mère, belle-mère, grand'mère, belle-sœur et tante.

Conformément aux traditions du culte israélite, réunion à la maison mortuaire, 39, rue des Ursulines, à Tourcoing, mercredi 22 décembre, à 10 heures et demie, d'où le convoi se dirigera directement au cimetière du Pont-de-Neuville. Le présent avis tient lieu de faire-part. Ni fleurs, ni couronnes. 35584

EN FAVEUR DES MUTILÉS. — Nous apprenons qu'une grande séance artistique s'organise à Tourcoing, pour le 27 janvier prochain, en faveur des mutilés de la guerre.

Cette solennité, qui est appelée à un retentissant succès, doit avoir lieu avec le concours de sociétaires de la Comédie Française et des premiers sujets du théâtre municipal. ...Nous aurons occasion de revenir sur cette fête de gala, dès que le programme sera définitivement arrêté.

INCULPÉS D'ESCROQUERIE. — Les nommés Andrieu Wolfer, 46 ans, et Claudia Perret, femme Termez, 34 ans, tous deux sans profession ni domicile fixe, ont été arrêtés sous l'inculpation d'escroquerie d'une somme de 219 fr. 50, au préjudice de M. Verdy, hôtelier à Tourcoing.

L'un et l'autre ont été déférés au Parquet, après enquête de M. Bouvet, commissaire de police du deuxième arrondissement.

BEURRES EN BOITES, nouvel arrivage, grande baisse. Fcs A. Santelmann, 1, rue Havré. 65666

AU RAVITAILLEMENT. — **Charbon supplémentaire.** — Les intéressés sont priés de prendre note que cette inscription est facultative, de 100 à 500 kil. par carte, au Bureau Commercial Marbe, de 9 à 11 h. et de 2 à 4 h. Secteur 4 en entier, mardi 21 décembre. Secteur 5 en entier, mercredi 22; secteur 6 en entier, jeudi 23.

— **Le charbon à domicile.** — La livraison à domicile du charbon du secteur 5 commencera au jour fixé, mardi, et décroîtra.

Vêtements, linge, etc. — La vente sera continuée aux Annales (rue du Hazé) tous les jours, matin et soir, de 8 à 11 h. et de 2 à 5 heures.

MENUS FAITS. — Contravention a été relevée à la charge de Georges Deri ke, ouvrier Lille, domicilié à Mouscron, 135, rue du Croet, qui, pendant une représentation au cinéma, a jeté de la poudre qui a provoqué l'éternuement général des spectateurs.

MOUVAUX

DÉCEPTION. — En raison des fêtes de Noël et du Nouvel An, qui tombent un samedi, le percepteur ne se rendra pas à Mouvaux avant le samedi suivant. Les personnes qui auraient à payer où à recevoir des sommes quelconques avant cette date, sont priées de s'adresser chez le Percepteur, à Wattrelos-Bureau, les lundi 27, mardi 28, mercredi 29 décembre, ainsi que les samedi 1, mardi 4 et vendredi 7 janvier 1921, de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h.

CHARBON. — Distribution des tickets, à l'Ecole Maternelle, rue de l'Hospice, aux heures habituelles et dans l'ordre suivant : 3e Secteur, 21 décembre; 5e Secteur, 22 décembre; 1er Secteur, 23 décembre; au bureau de 25 kilos les 100 kilos : 1 personne, avec ou sans kiss, 100 kil.; 2 personnes, avec ou sans kiss, 150 kil.; 3 personnes et plus, avec ou sans kiss, 200 kilos. Les possesseurs d'une nouvelle carte se présenteront avec celle-ci. Se munir de l'appoint. Aucun remboursement ne sera servi.

MARCQ-EN-BARŒUL

CHOMAGE. — Conformément aux instructions préfectorales, les intéressés au Bureau de bienfaisance, 1, rue Pierre-Demeestère, sis 14, place de la Mairie et 15, M. Delaunay, adjoint.

Il est utile de pouvoir immédiatement à des achats de pommes de terre, haricots, petit pois et riz, de disposer d'une certaine quantité de charbon permettant de commencer les distributions aux personnes ainsi recensées, arrêtées par le chômage et ne touchant aucune indemnité de cette caisse de secours.

L'inscription des chômeurs se fera, à partir d'aujourd'hui, à la Mairie, les intéressés devant se munir, entre autres pièces, du certificat des patrons attestant l'arrêt du travail.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche matin, à 9 heures, à la Mairie, sous la présidence de M. Cocne, maire. Etaient absents : MM. Gaillem, Castelain, Tassin, Samaille, Fauvel, Plancqueel.

Police d'Etat. — La Chambre marque en principe le projet relatif à la création d'une police d'Etat, et réclame des pouvoirs plus étendus pour les gardes-champêtres.

Révision des listes électorales — Sont délégués pour la révision des listes électorales : MM. Desiré Blanchemaine, Alph